

# L'écho

de Saint-Sulpice-la-Forêt

numéro > 173  
mai 2025



## La Fabrique du village métropolitain

La phase d'étude du démonstrateur de la ville durable arrive à sa fin. La municipalité accompagnée de Territoires Publics a déposé le dossier le 20 mai auprès de la Banque des Territoires. Le projet sera présenté à l'ensemble des ministères de l'État le 20 juin à 10 h à Paris. À la suite, un comité d'engagement se réunira début juillet pour déterminer la subvention qui sera attribuée à la commune pour la phase de réalisation. Seuls les volets présentant des techniques et des principes innovants et répliquables dans le cadre du renouvellement du cœur de bourg seront subventionnés.

### Université de printemps : un moment fort de partage

Vendredi 25 et samedi 26 avril, les élu-es accompagné-es des partenaires et des habitant-es impliqué-es ont présenté à l'ensemble de la population, aux élu-es d'autres collectivités et professionnel·les du secteur de l'habitat, les études menées autour des axes d'innovation :

- la construction en terre crue porteuse,
- la boucle auto-consommation énergétique,
- la démarche participative,
- la dynamique d'accueil et le soutien aux activités professionnelles dans le centre bourg.

	Vie <b>MUNICIPALE</b>	<b>P.3</b>
	Vie <b>LOCALE</b>	<b>P.7</b>
	Infos <b>EN BREF</b>	<b>P.11</b>
	Infos <b>UTILES</b>	<b>P.12</b>



*Autour de Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, au centre : Pierre Larrey secrétaire générale de la préfecture d'Ille-et-Villaine, Anne-Sophie Patru sénatrice, Tristan Lahais député, André Crocq vice-président Rennes Métropole - Prospective, animation territoriale et coopérations, Laurence Besserve, vice-présidente Rennes Métropole chargée de l'Aménagement, Isabelle Courtigné conseillère départementale, Isabelle Joucan co-présidente de Bruded, Marielle Muret-Baudoin présidente de l'AMF35, Elodie Frefield de La Banque des territoires, Antoine Monnerie directeur de Territoires Publics, Johanne Guichard, urbaniste du projet et Yann Huaumé maire de Saint-Sulpice-la-Forêt.*



Saint-Sulpice-la-Forêt



Ce fut également l'occasion de dévoiler les futurs aménagements de la place du village. Ces deux jours ont été très riches en échanges et en interactions autour des enjeux de renouvellement du cœur de notre village. Nous avons invité Damien Deville, (géographe culturel et auteur du livre *L'homme qui arrêta le désert* et Johanne Guichard (architecte urbaniste). Ils nous ont permis lors d'une table ronde et d'un atelier d'enrichir nos réflexions sur ce qui nous lie aux territoires et aux paysages que nous habitons.

Ces deux jours ont été le point d'orgue marquant la fin de la phase d'incubation et d'une collaboration intense entre les différents acteurs du projet. Ils se sont achevés en fanfare avec l'école de musique et le Musical Social Club, puis sur la piste de danse aux sons chaloupés de Dédé Combo.

La municipalité remercie toutes les personnes investies dans la réussite de cet événement : habitant-es, professionnel-les, associations et partenaires.

Vous pourrez retrouver bientôt en ligne un petit film relatant la journée du vendredi et des podcasts issus des plateaux radio et interviews du samedi.



### Un kiosque sur la place

Pendant ce temps, François Beau (charpentier au sein de l'association « Des Hommes et des Arbres » qui valorise les pratiques traditionnelles autour du bois) bâtit sur la place le nouveau kiosque. Observer ses gestes alors qu'il travaille le bois nous plonge dans une chorégraphie ancestrale, à la redécouverte d'outils manuels élégants et précis. Plusieurs habitants et habitantes ont d'ailleurs essayé ces techniques avec entrain samedi 26 avril.

Le kiosque sera construit de bois « vivant » et local, avec un toit de chaume et des cloisons en torchis. Ce lieu permettra d'accueillir sous abri les festivités locales organisées dans le cœur du bourg.

**Annaïg Pinçon**, adjointe à l'urbanisme



## Conseil municipal **DU 27 MARS**

### Finances - Taux d'imposition 2025

Le conseil municipal décide de maintenir les taux de taxe foncière à 50,38 % sur les propriétés bâties et 51,83 % sur les propriétés non bâties. Les recettes liées à la taxe d'habitation concernent uniquement les résidences secondaires ou les logements vacants. La réévaluation des bases fiscales par l'État et l'évolution de la compensation de la taxe d'habitation génère **13 000 € de recettes supplémentaires par rapport à 2024 au budget de fonctionnement.**

Recettes attendues au budget communal	
Foncier bâti	624 208 €
Foncier non bâti	17 570 €
Compensation taxe d'habitation	224 456 €
Taxe d'habitation	8 799 €
<b>Total</b>	<b>875 033 €</b>

### Accueil de loisirs - tarifs mini-camps

Cet été, l'accueil de loisirs propose deux mini-camps :

- du 7 au 11 juillet, mini-camp de 22 places à Bréal-sous-Montfort au tarif de 173 €,
- du 10 au 12 juillet, mini-camp itinérant à vélo de 10 places au tarif de 93 €.

La commune adhère au dispositif VACAF-AVE afin que les familles éligibles puissent bénéficier d'aide en fonction de leur quotient familial.

### Caisse des écoles

La subvention allouée est de 16 286 €, en baisse par rapport à 2024 car le nombre d'élèves est en baisse.

### Urbanisme - demande de portage par Rennes Métropole pour l'acquisition d'une maison

Dans le cadre de la ZAC « À l'Orée de la forêt », la commune souhaite acquérir une maison d'habitation et son terrain situés au 24 route de Saint-Denis au prix de 450 000 € (hors frais). Elle sollicite le dispositif de portage de Rennes Métropole pour l'achat de ce bien pour une durée minimum de 5 ans dans son patrimoine avant rétrocession à la commune.

### Gardiennage de l'église

Il est confié à nouveau à Daniel Pichard que la commune remercie pour sa disponibilité.

### Personnel communal

Recrutement de personnel temporaire pour l'accueil de loisirs cet été.

### Évolution de la desserte de bus entre Rennes et Saint-Sulpice-la-Forêt

La modification de la ligne 70 fait suite à une réflexion menée par Rennes Métropole sur l'ensemble du réseau de transports, et non directement par la commune.

Rennes Métropole invite la commune à prendre acte de cette proposition :

- la **suppression du prolongement de la ligne 71** jusque Saint-Sulpice
- une **ligne 70 modifiée** : Saint-Sulpice – Betton (Haye-Renaud / Gare) - Les Gayeulles répondant à un équilibre complexe entre plusieurs objectifs :
- Proposer un **itinéraire identique du lundi au dimanche**, y compris en heures creuses : cela permet une meilleure lisibilité pour les Sulpiciens et Sulpiciennes,

- Élargir l'offre **d'accès aux transports à l'ensemble des quartiers de la commune**. En effet, actuellement 60 habitations (environ 180 habitant-es) ne sont pas desservies par une offre de transport en heure creuse sur le secteur Oliverie / Chemin des Cavaliers, soit environ 10 % de la population,
- Renforcer la **liaison avec la gare de Betton** facilitant la multimodalité (train, métro, bus) et rationaliser le fonctionnement global du réseau,
- Permettre une **liaison avec Betton** en transports en commun, ouvrant l'accès en continue aux commerces et au CCAS de Betton mutualisé avec Saint-Sulpice-la-Forêt.

La modification de la ligne 70 s'inscrit dans une réflexion plus large menée par Rennes Métropole sur l'ensemble du réseau de transports, afin d'adapter l'offre aux évolutions de fréquentation et de mieux connecter les communes aux principaux axes de mobilité, notamment le métro et le réseau ferroviaire.

Elle répond également à la difficulté de maintenir le passage des bus sur la route communale passant devant la plateforme de déchets verts (décision de la commune de Mouazé d'interdire la circulation des bus sur cette voie).

L'analyse des services mobilité de Rennes Métropole a mis en évidence que l'arrêt Cesson Via Silva était principalement utilisé non pas comme un terminus de destination (3 voyageurs en moyenne par jour), mais comme un point de correspondance vers d'autres réseaux de transport (métro B et autres lignes de bus). Avec le tracé vers Gayeulles, la STAR estime un gain pour 95 % des voyageurs (meilleur temps de parcours et plus d'offres en heures creuses) avec un temps vers le centre-ville de Rennes identique en heures de pointe (25 à 30 min) et 6 minutes en moins en heures creuses.

Elle constate que les conditions seront dégradées pour 5 % de voyageurs (par exemple abandon de l'arrêt Touche Lambert avec un usage moyen de 2 voyageurs par jour). Le secteur ZA Saint-Sulpice reste néanmoins accessible par la ligne 83 en correspondance aux Gayeulles mais avec un temps de trajet légèrement plus long.

Le conseil municipal comprend que cette évolution puisse avoir un impact sur certains trajets directs actuels. Toutefois, la nouvelle organisation renforce indéniablement l'accès global aux transports collectifs pour l'ensemble des habitant-es, dans une logique d'équité et d'efficacité.

Par ailleurs, l'organisation des lignes de bus pouvant être révisée, Rennes Métropole et la commune pourront s'appuyer sur les données issues d'une première année de fonctionnement pour évaluer l'usage de la ligne et son évolution.

## Conseil municipal **DU 23 AVRIL**

### Personnel communal - temps plein 80 % animation et 20 % bibliothèque

Le conseil décide de compléter jusqu'à un temps plein un poste d'animateur d'accueil de loisirs : il renforcera les propositions d'animations auprès des publics scolaires et petite enfance en complémentarité avec l'équipe de bénévoles.

## Finance / BUDGET 2025

Adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 27 mars 2025.

Le budget fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pour la durée de l'exercice (année civile 2025). Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Ce budget est en baisse de 7,7 % par rapport à celui de 2024. Il s'établit à 1 932 325 €.

**Des recettes de fonctionnement** qui tiennent compte du contexte national et des orientations du gouvernement. La taxe foncière, la dotation de solidarité communautaire de Rennes Métropole et les dotations de l'État sont les principales sources de recettes de la commune (71 %). Pour certaines, par exemple le FPIC, une dégressivité est inscrite au budget (il s'agit du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées).

La participation des familles (produits des services périscolaires, cantine et ALSH) représente 11 % du budget communal de fonctionnement.

### Le budget des dépenses de fonctionnement est en légère baisse.

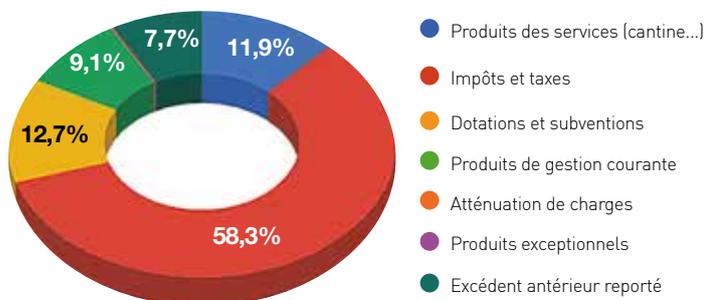
Les ressources humaines restent le principal poste de dépenses de fonctionnement de la commune. Il baisse de 2 % : non renouvellement du poste à mi-temps en renforcement du pôle administratif (moyennant une adaptation des heures d'accueil au public) mais création d'un poste à 20 % au pôle culturel pour consolider un poste à plein temps d'agent d'animation.

Les charges à caractère général sont en faible augmentation (1 %) par rapport à 2024 (repas cantine, entretien des locaux, contrats de maintenance, communication, etc.). Elles représentent 27,6 % des dépenses.

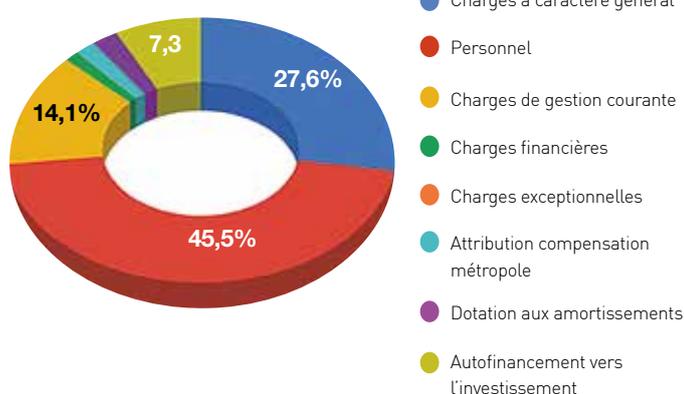
Pour 2025, le budget alloué à la section énergie est de 120 500 €, en baisse par rapport à 2024.

Les autres charges de gestion courante (indemnités des élu-es, amortissement, versement à la subvention à la zone artisanale, etc) sont stables. La subvention à la caisse des écoles est de 16 286 €. Le montant global des subventions aux associations est de 35 003 €.

### LES RECETTES



### LES DÉPENSES



### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

Dépenses		Recettes	
Personnel	880 000 €	Produits des services	230 100 €
Charges à caractère général	534 280 €	Impôts et taxes	1 128 111 €
Charges de gestion courantes	272 865 €	Dotations et subventions	245 640 €
Charges financières	24 000 €	Autres produits	178 474 €
Charges exceptionnelles	820 €		
Compensation métropole	35 400 €		
Dotation aux amortissements	43 507 €		
<b>Total</b>	<b>1 790 872 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 782 325 €</b>
Virement à la section investissement	141 453 €	Excédent exercice antérieur 2023	150 000 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>1 932 325 €</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 932 325 €</b>

## BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 959 905 €. Il vise à maintenir la qualité de services publics du quotidien tout en permettant la construction d'équipements structurants..

### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

Investissement	Reste à réaliser*	Nouveaux projets	Budget 2025
En études et recherches (logiciel)	8 100 €	33 400 €	41 500 €
En matériel et terrain	10 000 €	58 300 €	68 300 €
En équipements	538 411 €	215 894 €	754 305 €
<b>Total investissements</b>	<b>556 511 €</b>	<b>307 594 €</b>	<b>864 105 €</b>
		Remboursement emprunt	91 800 €
		Travaux pour compte de tiers	4 000 €
		<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>959 905 €</b>

\*Des projets pouvant être à cheval ou glissant sur plusieurs années budgétaires, le budget d'investissement d'une année présente toujours **des restes à réaliser** et des inscriptions pluriannuelles de projet d'investissement.

## BUDGET 2025

Les investissements restant à réaliser sur 2025 :

Récapitulatif des restes à réaliser des travaux et études de bâtiments	Restes à Réaliser Subventions	Reste à réaliser sur 2025
Habitat participatif (études faisabilité)		8 100 €
Matériel divers		3 500 €
Future cantine (études)		
Espace éducatif (travaux)		33 295 €
Espace éducatif (mobiliers extérieurs)		6 500 €
École (rénovation énergétique)	5 217 €	5 535 €
Chapelle (maîtrise d'oeuvre et travaux)	20 955 €	39 272 €
Mairie (toiture, gouttières)		8 500 €
Cimetière (travaux)	110 623 €	356 764 €
Guibra (travaux)	28 955 €	92 045 €
<b>Total</b>	<b>165 750 €</b>	<b>556 511 €</b>

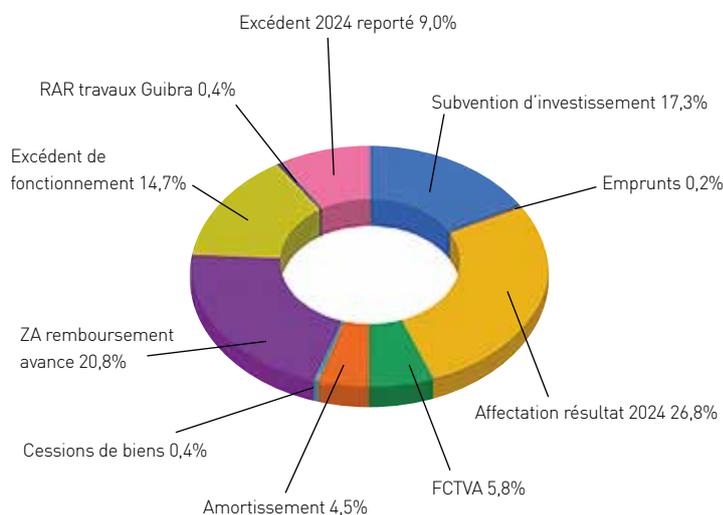
Nouveaux projets d'installation et d'acquisition de matériels	Montant
Matériel école	2 000 €
Mairie (matériel informatique et mobilier de bureau)	2 100 €
Matériel divers (mobilier urbain, capteurs vidéo ...)	6 600 €
Matériel services techniques	2 000 €
Matériel cantine (frigo armoire positive)	3 600 €
Alarme et télésurveillance des bâtiments	6 000 €
Terrain foot (éclairage sous réserve de subvention)	6 000 €
Terrain foot (changement des lisses)	30 000 €
<b>Total</b>	<b>58 300 €</b>

Les subventions proviennent de la région, du département ou de Rennes Métropole en fonction des projets.

### Les investissements prévus à court et moyen terme :

Nouveaux projets de travaux	Montant	Subventions prévues
Kiosque centre bourg	6 736 €	Les subventions correspondant à ces investissements ne sont encore connues.
Aménagements des chemins communaux	4 000 €	
Église (gouttières)	8 000 €	
Chapelle (études loi sur l'eau)	5 364 €	
Etudes nouvelle cantine	20 000 €	
Travaux en prévision nouvelle cantine	171 794 €	
<b>Total</b>	<b>215 894 €</b>	

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025



Les recettes d'investissement sont optimisées par des subventions.

	Recettes	Reste à réaliser	Nouveaux projets	Budget 2025
<b>Recettes d'équipement</b>	Subventions d'investissement	165 750 €		<b>165 750 €</b>
<b>Recettes financières</b>	Affectation du résultat 2024		257 394 €	<b>257 394 €</b>
	Autres recettes financières (FCTVA)		56 000 €	<b>56 000 €</b>
	Emprunts et caution		1 800 €	<b>1 800 €</b>
	ZA remboursement de l'avance	100 000 €	100 000 €	<b>200 000 €</b>
	Cessions de biens		3 973 €	<b>3 973 €</b>
<b>Recette travaux effectués pour compte Archipel</b>		4 000 €		<b>4 000 €</b>
<b>Recettes d'ordre d'investissement</b>	Amortissement des immobilisations		43 507 €	<b>43 507 €</b>
	Excédent de la section de fonctionnement		141 453 €	<b>141 453 €</b>
<b>Report de l'excédent 2024</b>			86 028 €	<b>86 028 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>269 750 €</b>	<b>690 155 €</b>	<b>959 905 €</b>

## Les subventions versées AUX ASSOCIATIONS EN 2025

Le budget des subventions aux associations est stable en 2025. La municipalité reste attentive à la situation budgétaire des associations, notamment celles qui emploient des salarié-es. Elle remercie les responsables et les bénévoles des associations de Saint-Sulpice-la-Forêt pour leur engagement.



APE	1 500 €
ASC	5 000 €
Club Main dans la Main	230 €
Collège MLK (foyer et AS)	110 €
Comité des Fêtes	3 800 €
Co'Pains Gourmands	350 €
Croix rouge	100 €
Des Arbres et des Papiers	800 €
Donneurs de sang	100 €
École de musique	8 213 €
Épicerie du Canal	250 €
Guibra	7 000 €
Illet Basket Club	500 €
Mayotte - sécurité civile	2 500 €
Patrimonium	1 000 €
Planning familial	100 €
Tennis Club	530 €
UNC	470 €
US Illet Forêt	2 300 €
UT de la Forêt	150 €
<b>TOTAL</b>	<b>35 003 €</b>

## Accueil de loisirs

**N**ous avons terminé un cycle sur la découverte des métiers du soin. Plusieurs parents se sont mobilisés : infirmière pédiatrique, sage-femme, médecin, sonothérapeute, infirmière de bloc opératoire...

L'association les *P'tits héros* est également venue pour sensibiliser les enfants aux gestes de premiers secours et les risques d'accident de la vie quotidienne. C'était vraiment top, les enfants et l'équipe ont adoré et remercient les différents participants !

Lors des vacances de Printemps, nous avons pu faire revenir un de nos anciens personnages, Alphonse Antho ! Un ancien



magna des pesticides et qui s'est soi-disant reconverti dans le bio et le développement durable. Plusieurs personnages ont incarné à côté d'Alphonse des personnalités aux sensibilités différentes combinant économie et écologie. Les enfants ont donc eu de nombreux points de vue et se sont forgés des avis. Toutefois les enfants ont une grande sensibilité écologique et ont finalement viré Alphonse de l'ALSH et ont obtenu le label LAPIN (Ligue Anti-Pollution) qui édicte plusieurs critères à respecter sur la protection de la nature.

Les enfants ont construit un espace de bien-être : un salon de jardin majoritairement conçu en récup de bois. En parallèle, un groupe d'enfants a créé des habits et les a présentés lors d'un défilé de mode. C'était vraiment beau. Les parents ont été au rendez-vous.



Pour la période à venir, nous nous concentrons sur le projet de Zinzin et sur la conception du Cross des Renards de Feu. Le départ pour le Futuroscope aura lieu le 25 juin mais avant il faut encore continuer à le financer.

## PORTRAIT : Championnat de France de karaté : deux jeunes Sulpiciens sélectionnés dans la catégorie benjamin

Eliaz et Nino, collégiens, s'entraînent à Budo35, le club de karaté de Liffré-Cormier. Âgés respectivement de 12 et 11 ans, leur palmarès leur a permis d'être sélectionnés pour la coupe de France des 10 et 11 mai à Béthune.

Ils pratiquent un karaté sportif, avec gants et protection de combat, différent du karaté traditionnel. Ils sont ceinture vert-bleu, Eliaz dans les moins de 50kg et Nino les moins de 40 kg. Pour passer une ceinture, il faut maîtriser des techniques de combat (se pratique à 2, à la recherche du point pour gagner) et des techniques de kata (chorégraphies individuelles). À Liffré, ils bénéficient également d'une préparation physique (cross fit).

Eliaz a commencé le karaté à 5 ans, pour faire comme son papa. Aujourd'hui, il s'entraîne 5h par semaine : 3h de



combat, 1h de kata et 1 heure de crossfit. Il pratique également le tennis de table et il joue de la batterie.

Copains depuis la Rue des bambins, Eliaz a entraîné Nino vers le karaté il y a 4 ans. Nino s'entraîne 3h30 heures par semaine : 2h30 de combat et 1 heure de crossfit. Il apprend les kata sur Internet. Il est aussi inscrit au club de VTT de Betton.

Leurs palmarès leur ont permis d'être sélectionné en coupe de France en 2023, 2024 et 2025. Ils sont arrivés 5<sup>e</sup> au championnat de France de 2023 chacun dans leur catégorie et ils n'ont pas pu participer en 2024 car la compétition était trop loin de Saint-Sulpice.

Pour la saison 2024-2025, Nino est classé second de sa catégorie au championnat régional et au championnat de Bretagne, et Eliaz est quant à lui champion départemental et régional de sa catégorie.

Les deux copains reviennent de la coupe de France (10 et 11 mai), ils sont ravis. Ils rapportent une médaille de bronze à Saint-Sulpice avec Eliaz qui a terminé 3<sup>e</sup> de la deuxième division. Nino a vu ses chances de médaille s'arrêter après 2 beaux combats. Félicitations à eux !



## Comité des fêtes

### Fête de la Guibra

Préparez vous pour la prochaine Guibra le **dimanche 15 Juin 2025**.

Faites du rangement, préparez vos cartons, ce sera la journée idéale pour vous débarrasser des articles qui ne servent plus. Venez profiter de cette belle journée en famille ou entre amis. L'installation du vide grenier commence à partir de 6 h.

« La compagnie du gros nez rouge », « La compagnie Sunea » (danse brésilienne et cubaine), « Mlle Artiste » (maquillage enfant) accompagneront artistiquement la journée. La traditionnelle structure gonflable sera montée pour tous les enfants.



## Le Club Main dans la Main

### Dictée pour tous !

Lundi 24 mars, la dictée pour tous a séduit une vingtaine de personnes pour sa deuxième édition. Ghislaine Guinard proposait deux textes inspirés de l'auteur Henri Vincenot *Le Pape des Escargots* sur le thème de l'eau et l'alambic. Nombreuses sont celles qui ont fait moins de trois fautes, le diplôme « Dictée pour tous » a été attribué à Nicolle Odile adhérente du Club de la Bouexière avec zéro faute.

### Sortie Langoustines

Vendredi 25 avril, 20 personnes du Club Main dans la Main sont parties avec Acigné (39 personnes) pour Saint-Quay-Portrieux. Au centre des Congrès, un repas copieux nous a été servi avec une animation danse. Les danseuses du Club ont pu échanger sur les pas de danse, partager un moment de joie et de convivialité sur la piste. Le soleil étant au rendez-vous, ceux qui le



désiraient ont pu marcher le long de la côte et dans les rues de la commune à la rencontre des Quinocéens. Tout le monde fut ravi de cette journée.

### Sortie au Pays de Bécherel / Dinan

Vendredi 27 juin, le Club Main dans la Main organise une sortie à la journée avec croisière sur la Rance.

Visite commentée de Bécherel 1<sup>ère</sup> cité du livre en France, passage par le château de Montmuran et les 11 écluses. Après le repas (buffet campagnard), départ pour Dinan, 15h45 embarquement à bord d'un bateau pour une croisière qui vous fera remonter le courant, le temps et l'histoire.

Ouvert à tous (places limitées) au tarif de 89 euros.

Renseignements et inscriptions auprès de A. Texier au : 06 83 73 18 44

## ASC

### La Fête de la Musique s'invite dans notre village !

Le vendredi 21 juin, notre village vibrera au rythme de la musique à l'occasion de la Fête de la Musique ! Venez partager un moment convivial et festif autour de concerts, de chants et de bonne humeur.



Dès 18h, la place du village accueillera musiciens amateurs et groupes locaux pour une soirée placée sous le signe de la diversité musicale.

Buvette et restauration sur place.

- Entrée libre – Ouvert à tous !
- N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis pour célébrer ensemble l'arrivée de l'été en musique !

### Pétanque

La section pétanque de l'asc s'est équipée de nouvelles tenues vestimentaires (vestes de pluie, parkas et tee-shirts). Beaucoup de joueurs et joueuses ont souscrit à cette initiative. Le résultat est plutôt réussi.



## Patrimonium : CLASSES 5

La célébration des classes est pratiquée dans beaucoup de communes voisines même si les plus jeunes ou les citadins n'en connaissent pas toujours l'origine.

**Petit cours d'histoire :** Initialement créée pour les conscrits, cette fête était destinée aux appelés sous les drapeaux avant de partir pour l'armée, puis nommée fête des classes. Les jeunes hommes portaient généralement un canotier, une cocarde tricolore, chaque classe possédant son drapeau. La tradition a perduré, organisée par les jeunes hommes de 20 ans.

La fête des classes est une tradition chère aux habitants de notre commune mais elle consiste surtout aujourd'hui à réunir les personnes de toutes les classes se terminant par le même chiffre, soit en 2025, celles de 2015, 2005, 1995, 1985, 1975,... 1925 !



« C'est un vrai jeu de piste que de retrouver les potentiels participants pour l'organisation de cette journée. Pour cela, nous faisons appel à nos connaissances, à nos anciens camarades d'école... »

À Saint Sulpice-la-Forêt, la fête des classes 5 se déroulera le **samedi 4 octobre**, à partir de 17 h avec plusieurs temps forts : cérémonie religieuse, temps de mémoire au monument aux morts, photo de groupe suivie du verre de l'amitié, repas servi à table et pour finir, la soirée dansante.

Tarifs : Adulte 39 €, Enfant de moins de 12 ans 15 €

**Il s'agit là, d'une belle façon de préserver nos traditions locales. Venez nous rejoindre...**

**Inscriptions :** Ghislaine Guinard 06 10 13 37 89 / [patrimonium.sancti.sulpitii@gmail.com](mailto:patrimonium.sancti.sulpitii@gmail.com) ou Annick Texier 06 83 73 18 44 / [annick.texier48@orange.fr](mailto:annick.texier48@orange.fr)

## Biodiversité près de chez vous

### Biodiversité & légumes de saison : quand la terre nourrit le vivant

Rencontre avec Xavier, maraîcher bio près de chez vous

Manger bio, c'est bien. Manger local et bio, c'est mieux. Et si cela contribuait aussi à protéger la biodiversité ? Depuis 7 ans, sur la ferme maraîchère Biji-Biji (Graines en Malais), au lieu-dit Le Tronchay, partagé par les communes de Saint-Sulpice-la-Forêt et de Mouazé, **Xavier cultive des légumes de saison tout en prenant soin du vivant.**

Sur ses 7 jardins de 1 000 m<sup>2</sup> cultivés en plein champ et en partie sous serres, on ne trouve ni pesticide, ni engrais chimique. « L'agriculture biologique, c'est une évidence pour moi. C'est une manière d'être cohérent avec mes valeurs et avec le respect du sol, de l'eau, de la faune et de la flore... bref, de tout ce qui rend une terre riche et vivante », explique Xavier.

Ici, les **légumes poussent selon les saisons, sans forçage ni serre chauffée**, selon la technique de planches permanentes, façonnées en cultibutte et recouvertes de paille. À l'extérieur, Xavier a recours au couvert végétal. Associé au principe de la jachère, l'engrais vert généré lui permet de meilleur rendement tout en limitant le recours à la mécanisation.

Ce choix réduit l'impact environnemental tout en renforçant la biodiversité locale. Sur la ferme, deux mares ont également vu le jour, des haies ont été plantées, des bandes fleuries sont semées. Résultat : abeilles, oiseaux, vers de terre et micro-organismes y trouvent refuge. « Ce qu'on voit revenir, ce sont des signes de bonne santé : ça grouille, ça vole, ça bourdonne. Et ça, c'est la vie ! », sourit Xavier.

Au-delà de l'aspect écologique, **la ferme joue aussi un rôle social.** AMAP, restaurateurs, Biocoop, Le Guibra... autant de façons pour les habitants d'acheter et de consommer autrement, de poser des questions, de comprendre ce qu'il y a dans leur assiette.

Xavier, maraîcher biologique, cultive des légumes dans le respect du vivant.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une ferme bio diversifiée peut accueillir jusqu'à 30 % de biodiversité en plus qu'une ferme conventionnelle.
- Les insectes pollinisateurs (abeilles, papillons...) sont essentiels à 75 % de notre alimentation.
- Favoriser les circuits courts, c'est aussi réduire les transports et soutenir l'économie locale.

Un article réalisé par le groupe de travail biodiversité de la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt



## GUIBRA

### Dans les coulisses du Guibra

Le Guibra, ce n'est pas un commerce comme les autres. Bien sûr, on y fait ses courses, on y prend un café, on s'y retrouve. Mais on y voit aussi des habitués passer derrière le bar, servir un verre, réapprovisionner les rayons ou prendre des photos pour la prochaine affiche.

Car le Guibra, c'est aussi une association portée par **une équipe de bénévoles très investie**. Des créneaux de taverne leur sont réservés, des missions leur sont confiées, et il arrive même qu'ils viennent en renfort lorsque les salariées ont besoin d'un coup de main.

Qu'ils soient retraités, en activité, en reconversion ou à temps partiel, ils ont en commun de vouloir donner un peu de leur temps à ce lieu... et en réalité, ils donnent bien plus que cela. Ils partagent leurs compétences, en développent de nouvelles, et contribuent à faire du **Guibra un lieu unique**, à leur image.

Et puis il y a tout ce qu'on ne voit pas : les réunions, les branchements, les livraisons, les petites galères, les tableaux Excel, les corvées de patates, les fiches de paie, les idées de nouveaux produits, les affiches, la compta, le ménage... En coulisse, ce sont aussi des personnes qui se découvrent, prennent confiance, s'ouvrent aux autres, s'épanouissent. Ce sont les salariées qui organisent, coordonnent, et animent les différentes commissions, véritable moteur de la vie associative du Guibra.

**Coup de projecteur sur la commission commerce** : ces derniers mois, de nombreux nouveaux produits ont fait leur apparition sur les étagères du Guibra. Sélectionnés avec soin selon des critères de proximité, de qualité et de durabilité, ils viennent enrichir l'offre locale que nous défendons.

Miel, bières artisanales, infusions, vins rouges, blancs, rosés, produits en vrac... de nouveaux producteurs nous ont rejoints pour proposer toujours plus de bonnes choses, faites pas loin de chez nous. Avec l'arrivée des beaux jours, c'est aussi le retour des glaces.



Et pour les gourmand-es du dimanche, de nouvelles viennoiseries vous attendent au comptoir, ainsi qu'un service de commande de gâteaux à récupérer le dimanche matin : il suffit de passer commande dans la semaine.

La commission restauration est toute nouvelle. Vous y êtes les bienvenu-e-s, que vous soyez expérimenté-es ou non, cordons bleus ou fins gourmets. Il s'agit d'échanger des idées, de réfléchir à plusieurs et d'investir la cuisine (en se serrant un peu).

Nous espérons que vous ressentiez tout cela : les sourires, la convivialité, l'énergie que nous mettons pour faire du Guibra un lieu ouvert, chaleureux, et vivant.

**N'hésitez pas à nous rejoindre : il y a toujours une place pour vous.**

#### Quelques infos sur les prochains événements :

- 18 juin, concert de l'École de musique de l'Illet,
- 20 juin, concert au chapeau, duo piano/voix,
- 21 juin, fête de la musique.

## ÉMI

L'École de Musique de l'Illet prépare sa rentrée 2025, les réinscriptions débuteront le lundi 2 juin et les inscriptions seront possibles à partir du lundi 16 juin. Nous proposons des cours d'éveil musical aux enfants de la moyenne section au

CP sur la commune. Des cours de batterie, flûte traversière, clarinette, contrebasse, violon et violoncelle à partir du CE1 sont donnés sur la commune de Chevaigné ou Saint-Aubin d'Aubigné. Les inscriptions pour les cours de piano, guitare et accordéon se feront sur liste d'attente en fonction des places libérées.



Un concert avec l'ensemble de musique actuelle, la classe de batterie et l'ensemble de musique de chambre ados aura lieu le mercredi 18 juin au Guibra à 19h.

Vous pouvez consulter l'actualité de l'école, les tarifs et les cours proposés sur le site : [www.emi.asso.fr](http://www.emi.asso.fr) ou nous contacter au 02.99.37.73.53 ou par mail à [emi@emi.asso.fr](mailto:emi@emi.asso.fr)

► **Plateforme de végétaux : lancement du Tri-Troc végétal à partir du mois de juin**

Les consignes : Donnez, Prenez, Jardinez  
Déposez vos végétaux à la plateforme déchets verts, prenez les végétaux dont vous avez besoin pour votre jardin.

Des ateliers d'entretien du petit outillage est proposé le 2<sup>ème</sup> samedi du mois - gratuit

► **Carte Sortir !**



Sortir ! est le pass qui donne accès sous conditions de ressources à de nombreuses activités proposées par un réseau de plus de 1 100 partenaires. Près de 50 000 personnes ont activé leur droit Sortir ! en 2024 sur Rennes Métropole.

Sortir ! est le pass pour des activités ponctuelles à petit prix ou pour une aide financière lors de l'inscription à des activités régulières. Saint-Sulpice-la-Forêt est adhérente au dispositif Sortir ! : si vos revenus sont inférieurs à 1 250 € (personne seule), 1 850 (en couple) ou 2 250 (avec enfant), vous pouvez ouvrir vos droits sans condition d'âge. Si vous êtes étudiant-e ou accompagné-e par We Ker, vous pouvez vraisemblablement y prétendre également.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, la majorité des associations jouent le jeu de la carte Sortir !, par exemple la Fée des couleurs, l'ASC, les clubs de tennis, de basket et de foot, ou bien l'École de musique de l'Illet.

Pourtant, en 2024, sur 40 ménages pouvant bénéficier du dispositif Sortir !, seuls 18 s'y sont inscrits et 15 ont effectivement utilisé la carte. *Il est dommage que les 2/3 des foyers bénéficiaires ne recourent pas à ce droit.*

Alors, n'hésitez pas, renseignez-vous en mairie, au CCAS de Betton ou sur <https://sortir-rennesmetropole.fr>

► **Transport scolaire**

L'inscription au transport scolaire sur le réseau régional BreizhGo ouvrira le 2 juin 2025. Cette inscription se déroulera en ligne sur <https://www.breizhgo.bzh/transport-scolaire/ille-et-vilaine>. La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 17 juillet 2025.

► **Annnonce : location 9 rue de la Grange**

La commune met en location pour une activité tertiaire un bien situé au 9 rue de la Grange. Le bien de 51 m<sup>2</sup> est composé au rdc d'une grande pièce de vie et à l'étage possibilité d'installer 2 bureaux + rangement divers. Chauffage électrique et proximité places de parking. Le loyer est de 448 € (hors électricité et eau). Le bail est d'un an renouvelable.

Visite possible. Renseignements au secrétariat de la mairie 02 99 66 23 63.

► **Tour de France**

Le Tour de France passe à Saint-Sulpice-la-Forêt le **samedi 12 juillet 2025**. Il arrivera de Chevaigné par le Champ-Thébault, avant de tourner au carrefour de la Vache vers Chasné-sur-Illet.



La caravane est annoncée à 12:30, les coureurs entre 14:27 et 14:33.

L'accès à la route sera interdit dès le milieu de matinée (à partir de 10:30) et jusque 15:00.

Il y aura interdiction de stationner sur le parcours de minuit à 15:00. L'enlèvement administratif des véhicules sera systématique, au frais du contrevenant..

Les riverain-es des départementales 528 (Champ-Thébault jusqu'au carrefour de la Vache) et 97 entre le carrefour de la Vache et la sortie de la commune au niveau des Champs-Blancs sont invité-es à prendre toutes leurs dispositions ce jour-là (stationnement, déplacements, visites).

L'accès piéton sera préservé le long du parcours.

En cas d'urgence, faire le 15 ou le 118, les services de secours seront mobilisés et sauront intervenir.

**Consignes de sécurité :**

- le guidon d'un vélo est à hauteur de tête d'enfant : bien faire attention !
- chiens et autres animaux à tenir fermement en laisse.
- le Tour, c'est plus de 550 véhicules : l'attention doit être constante
- le Tour, c'est une course à vélo : les spectateurs et les spectatrices ne doivent pas mettre en danger les coureurs.

## AGENDA

à consulter en intégralité sur le site Internet de la mairie

→ **Comité des fêtes : fête de la Guibra**  
*dimanche 15 juin*

→ **École de musique de l'Illet : concert • Guibra**  
*mercredi 18 juin à 19h*

→ **ASC : fête de la musique**  
*samedi 21 juin*

→ **APE : fête de l'école**  
*samedi 28 juin - journée*



FACEBOOK

Pour suivre au plus près l'actualité de la commune, rejoignez-nous sur <https://www.facebook.com/saint.sulpice.la.foret.fr>

## ↳ SERVICES SCOLAIRES et PÉRISCOLAIRES :

### → École de Niki-de-Saint-Phalle :

5 route de Saint-Denis  
Mme Ernout, directrice par intérim : 02 99 66 23 54

### → Service Enfance-Jeunesse : garderie et cantine

Sarah : 07 77 46 20 44  
service.education@saint-sulpice-la-foret.fr

### → Accueil de loisirs "Les Renards de Feu" (mercredis et vacances scolaires) :

Quentin : 06 13 16 38 59  
service.alsh@saint-sulpice-la-foret.fr  
<https://alsh.saint-sulpice-la-foret.fr/>

## ↳ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE et POINT ACCUEIL EMPLOI DE BETTON

### → Maison Bleue - 28 avenue d'Armorique 35830 Betton

Du lundi au vendredi 8h30-12h30  
(sur rendez-vous en dehors de ces créneaux)  
Fermeture les mercredis des petites vacances scolaires

Contact PAE : 02 99 55 10 10 / pae@betton.fr  
Contact CCAS : 02 99 55 79 53 / ccas@betton.fr

## LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Service gratuit intercommunal qui s'adresse aux enfants de moins de 4 ans, aux parents et aux assistant-es maternel-les.  
Contact par téléphone au 02 99 55 33 45 ou 06 85 04 06 59 les mardis et mercredis de 14 à 17h et les vendredis de 13h à 16h  
Par mail à rpe@betton.fr

## ↳ BIBLIOTHÈQUE

**Centre culturel** - 3 route de Saint-Denis  
lundi de 16h30 à 18h30, mercredi de 10h à 12h  
et 16h30 à 18h30, samedi de 10h30 à 12h15  
02 99 66 27 10 - biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

## ↳ SANTÉ et BIEN-ÊTRE

PÔLE SANTÉ - 2 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

### → Kinésithérapeutes : 02 99 66 20 67

Mélie Marteau, Aurore Merzoug, Jérémy Merzoug et Franck Lemonnier

### → Infirmière : 02 99 66 23 47

Sylvie Jouanjan-Prigent

### → Orthophoniste : 06 67 85 84 39

Charlotte L'Enfant

CABINET MÉDICAL - 4 RUE DE LA VOIE ROMAINE

### → Médecins généralistes : 09 72 61 02 10

Dr Pauline Hamon et Dr Claire Maillet

PÔLE SANTÉ - BIEN-ÊTRE - 6 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

### → Cabinet d'ostéopathie : 02 99 66 21 60

<http://www.osteopathie-saintsulpicelaforet.fr>

### → Pédicure-podologue : 06 27 77 93 88

Aline Saliba

### → Ergothérapeute : 06 61 81 67 18

Thomas Wouters

Retrouvez la liste complète des praticiens santé et bien-être sur le site Internet municipal :

<https://saint-sulpice-la-foret.fr/sante-bien-etre/>.

## MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt  
02 99 66 23 63  
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr  
[www.saint-sulpice-la-foret.fr](http://www.saint-sulpice-la-foret.fr)

### Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h  
le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h  
samedi 14 juin au lieu du 7 juin  
Le maire et ses adjoint.es reçoivent sur rendez-vous.

## ÉTAT-CIVIL

### Naissance :

- Basile Lefèvre, le 4 avril 2025

### Mariage :

- Lucile Chaput et Antoine Halbert Leport, le 19 avril 2025

## URBANISME

### Déclarations préalables :

- Stellar Environnement *Panneaux photovoltaïques*  
- 2 bis Rue de la Chesnais
- Global Partners Energy *Panneaux photovoltaïques*  
- 7 Rue Naise
- Bernard Quéré *Isolation thermique, remplacement de menuiseries et pose de volets coulissants*  
- 12 Rue du Pertue Renaud
- Bertrand et Marlène Alonso *Extension*  
- 19 Rue des Trois Pignons
- Géraldine Hersant *Carport*  
- 103 Les Landes Saint-Denis

## ↳ GESTION DES DÉCHETS

**Ramassage des ordures ménagères** : 1 semaine sur 2  
le mardi pour les déchets non recyclables et le vendredi pour les déchets recyclables.  
Info déchets Rennes Métropole - 0 223 622 622

### Plateforme de déchets verts - ZA du Tronchay

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h  
Samedi de 14h à 18h

## ↳ BIODIVERSITÉ

Centre de soins agréé pour les hérissons à Saint-Sulpice : 07 66 70 62 33, 7j/7

SOS Faune Sauvage Bretagne, une plateforme pour les animaux sauvages en détresse (blessés ou qui vous semble en difficulté) : 02 57 63 13 13, 7j/7

